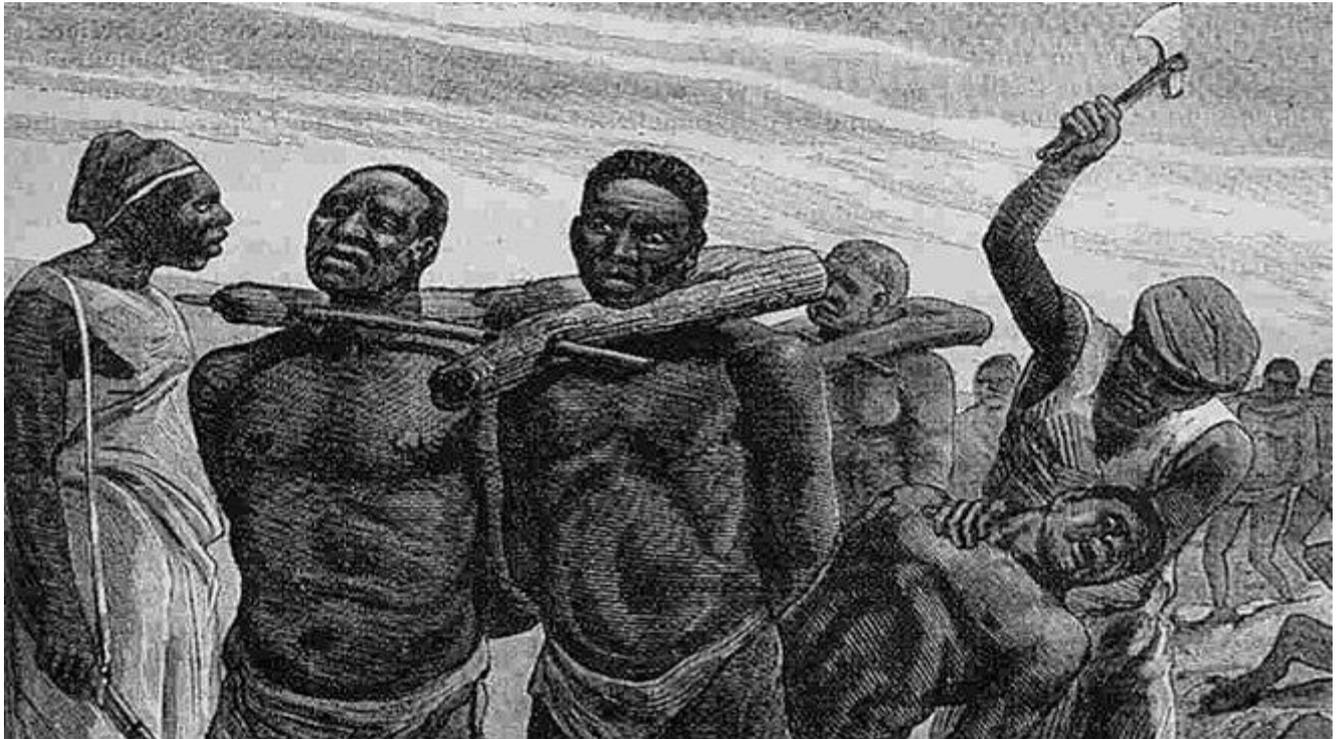


# Esclavage : "La complicité de monarques africains est une donnée objective", selon l'anthropologue sénégalais Tidiane N'Diaye

Par Philippe Triay

Les traites et les esclavages occidental et arabo-musulman n'auraient pas été possibles sans la collaboration active des Africains. Décryptage avec l'historien et anthropologue sénégalais Tidiane N'Diaye.



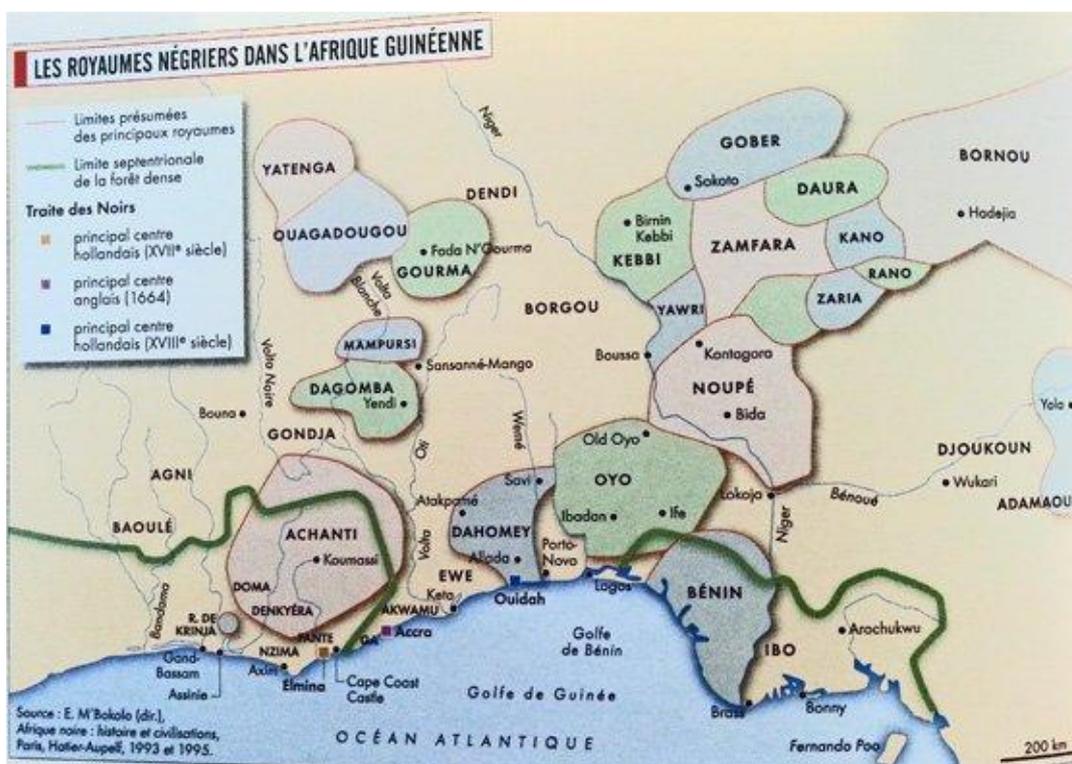
© DR Document d'archives montrant une capture d'esclaves.

C'est une réalité sur laquelle historiens, journalistes et militants ont souvent jeté un voile, par lâcheté intellectuelle ou opportunisme idéologique. Mais les faits sont têtus, et il existe assez d'archives pour l'attester. Durant les longs siècles de traite et d'esclavage arabo-musulman puis occidental, des Etats négriers d'Afrique ont participé et se sont enrichis grâce à ce commerce, comme les royaumes d'Ashanti ou d'Abomey (actuels Ghana et Bénin) par exemple (voir cartes ci-dessous).

Auteur d'un ouvrage remarqué sur l'esclavage arabo-musulman, « Le génocide voilé » (éditions Gallimard, 2008), l'anthropologue et économiste sénégalais Tidiane N'Diaye explique à propos de la traite que « *la complicité de certains monarques et leurs auxiliaires africains dans ce commerce criminel est une donnée objective* ». Interview sans langue de bois.

**Ce sont des faits historiques souvent négligés ou occultés par les chercheurs, mais des Africains ont aidé à alimenter la traite transatlantique et le système esclavagiste durant des siècles. Comment cela se passait-il ? Qui étaient les principaux protagonistes ?**

**Tidiane N'Diaye :** Vous savez, dans cette tragédie les prédateurs, d'abord arabes puis occidentaux ont excité la cupidité et la rapacité de nombreux chefs locaux. Les razzias étaient également organisées par des chefs ou sultans, pour approvisionner les négociants qui travaillaient pour l'exportation de captifs africains. Par exemple les princes des États voisins de celui du sultan du Bornou (Kanem, Wadaï, Baguirmi et Sokoto) dans l'actuel Nigéria, se livraient au trafic de captifs. Tous, loin de vouloir supprimer une traite dont ils profitaient, ne songeaient qu'à imposer des taxes de passage lorsqu'ils ne « rackettaient » pas directement les caravanes. Au pays des Fellatas, les chasses à l'homme y étaient dirigées par Ahmadou, fils et digne héritier de El Hadji Omar Seydou Tall, sur le sentier du Jihad. A l'intérieur du continent, l'entreprise était encore plus répugnante avec les monarques dahoméens, dont le plus grand des fournisseurs d'esclaves fut Béhanzin. Car ici l'islamisation n'explique pas leur complicité, ils étaient animistes pour la plupart. Ces usurpateurs sanguinaires crispés sur leurs privilèges, étaient surtout préoccupés par la puissance et le prestige, que seul le verdict des armes pouvait assurer en ces lieux. Ils entrèrent en « collaboration », d'abord avec les Arabo-musulmans, avant l'arrivée des négriers européens. Ils ont vécu du sang, de la sueur et de l'agonie de leurs peuples. Pour gagner en efficacité, tous eurent de plus en plus besoin de moyens aussi sophistiqués que meurtriers. Pour disposer de plus d'armement et de chevaux, gage de leur puissance, ils furent obligés de vendre davantage de captifs en engageant des guerres contre les royaumes voisins pour se fournir. Tout en se faisant des guerres au service des négriers, ces chefs africains furent progressivement piégés par les mécanismes d'échange de la traite. Aussi, beaucoup « d'exportés » étaient le produit de guerres intestines, encore accrues par l'appât des débouchés qu'offrait d'abord cette ignominie. Puis l'arrivée des navigateurs fut providentielle pour le commerce de ces États trop éloignés du Sahara, pour qu'ils y écoulent leur surplus de captifs.





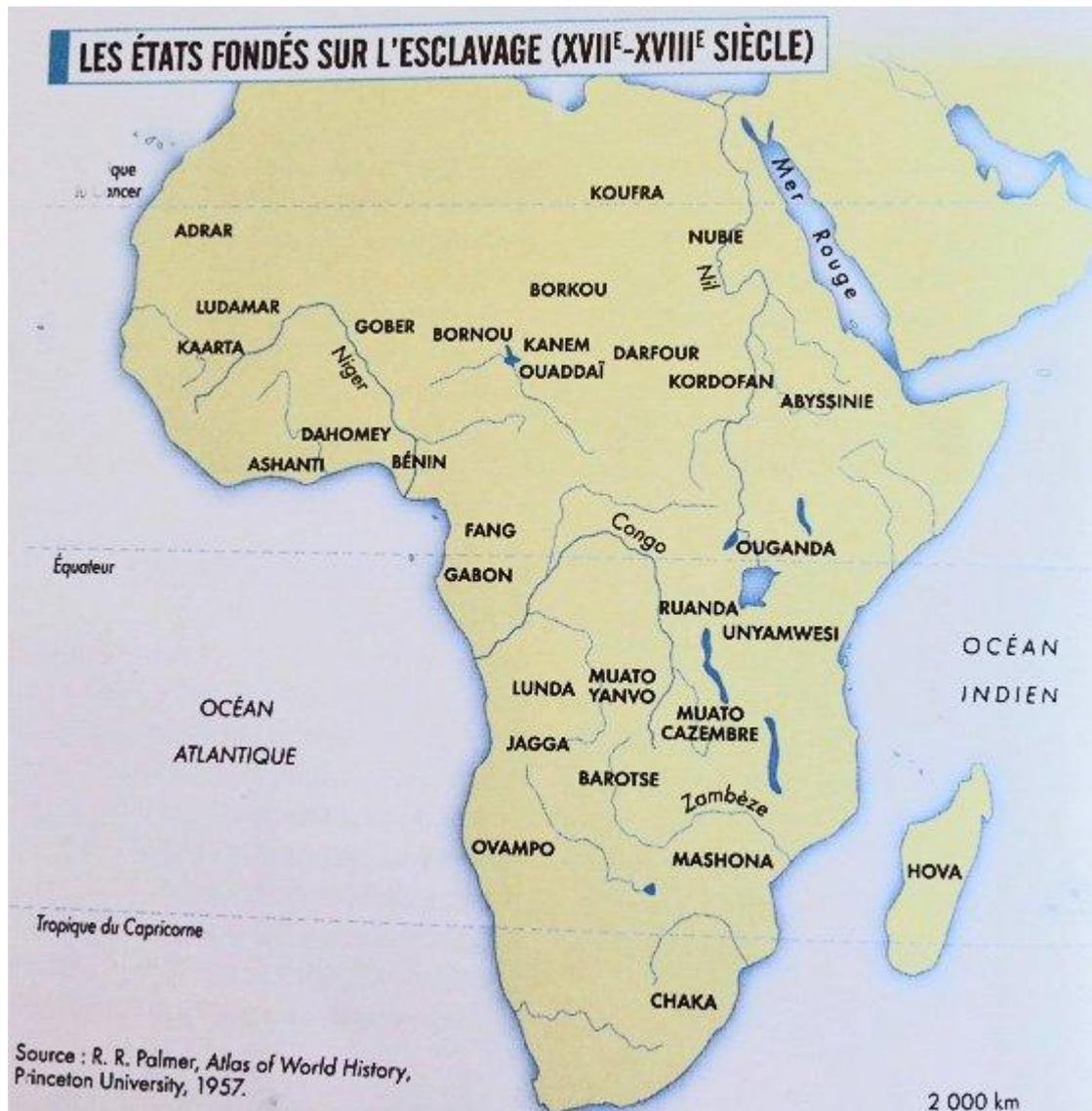
**L'ex-président du Sénégal Abdoulaye Wade a rappelé récemment, de manière peu élégante il est vrai, l'existence d'un esclavage interne à l'Afrique subsaharienne quand il a traité son successeur Macky Sall de « descendant d'esclaves ». Qu'en est-il exactement sur le plan de l'histoire ?**

En fait, il faut dire qu'isolée du monde méditerranéen pendant des millénaires, l'Afrique noire a ignoré jusqu'à l'ère contemporaine la propriété foncière. La propriété privée n'existait pas dans nombre de pays ou alors de façon très limitée. L'environnement étant propriété commune, beaucoup de familles choisissaient de mettre toutes leurs terres en coopérative, pour les exploiter. L'argent n'existait pas au sens où nous le connaissons aujourd'hui. Mais progressivement l'enrichissement et l'élévation sociale, viendront à dépendre de la possibilité de cultiver un maximum de surface. D'où la nécessité de disposer d'une importante main-d'œuvre. Ainsi dans les sociétés africaines plus un homme possédait de serfs pour cultiver ses terres et de femmes, plus il était riche. Et plus il était riche, plus il était en situation d'accroître son « patrimoine » de femmes et de serfs. C'est ainsi que la voie fut ouverte vers les conflits, pour se procurer de la main-d'œuvre. Des guerres tribales se firent donc plus violentes. Les chefs de clans victorieux, au lieu de se contenter des terres conquises et d'une reconnaissance, obligeaient les vaincus à accepter une position de subordination. Également de vieilles rancunes de familles et des rivalités de tribus provoquaient souvent des conflits tout aussi dévastateurs. Les vaincus devenaient captifs des vainqueurs.



(Photo à gauche : Tidiane N'Diaye) : Le résultat de ces affrontements était que des famines et des disettes devenaient fréquentes et parfois si dramatiques, que des hommes libres n'hésitaient pas à se vendre eux-mêmes comme captifs ou à vendre leurs propres enfants. Les coupables de certains crimes comme les sorciers, pouvaient être réduits en servage et éloignés de leur région d'origine. Il arrivait aussi que des individus se vendent eux-mêmes à un maître, pour éteindre une dette qu'ils ne pouvaient rembourser. D'autres qui avaient perdu leurs

proches, pouvaient aussi par le servage, être socialement réintégrés. Ils abandonnaient leur patronyme pour adopter celui d'un maître. Une constante dans les sociétés négro-africaines, est aussi le système des castes qui a abusivement fourni de nombreux asservis. Du portugais *casto* (pur), ce système symbole de classes strictement hiérarchisées dans beaucoup de civilisations, est appliqué depuis des milliers d'années en Afrique. Cette hiérarchisation sociale se traduit par exemple au Sénégal, par une division comprenant au sommet, des nobles de sang royal, appelés *Bours, Guélawars, Faama, Mwené, Damel, Almamy, Linguers* etc. Durant des siècles, les sociétés africaines fonctionnaient suivant cette féodalité souvent d'épée ou de robe. Ce qui a engendré une classe de seigneurs, qui ont toujours dominé et souvent soumis au servage, des hommes appartenant aux autres classes sociales. Ces populations ou le gros de la plèbe, étaient composées de non-castés dits *Guers* et les autres membres de castes inférieures qui sont appelés *Nyénios (Rabb, Mabbo, Woudé, Teug, Laobé, Guéwel, Dions* etc.) En fait ces catégories sociales, regroupaient souvent des corporations artisanales longtemps méprisées comme les cordonniers, les forgerons, les tisserands etc. Sachant que l'esclavage ou servage africain relevait de rapports de force très aléatoires et que les « castés » avaient tout aussi absurdement été relégués à ce rang du fait de leurs professions, j'ai trouvé ridicule et irrévérencieuse l'attitude de Wade envers Macky Sall.



© DR

**Pensez-vous que l'Afrique subsaharienne (ou du moins certaines nations, car le continent est immense) devrait reconnaître officiellement sa responsabilité dans la traite et la déportation de millions d'esclaves, comme l'ont fait certains Etats occidentaux ?** Bien évidemment cette question demeure taboue et divise les intelligentsias africaines et afro-américaines. Mais le président Matthieu Kérékou du Bénin, avait été le premier à se mettre à genoux devant une congrégation noire de Baltimore, pour demander pardon aux Africains-Américains et à toute la diaspora pour « *le rôle honteux que les Africains ont joué durant la traite* ». Le 27 avril 2015, pour la première fois un pays africain, le Sénégal, rendait hommage aux victimes de la traite négrière. La date de cette commémoration, qui se veut désormais annuelle, n'a pas été choisie au hasard : elle correspond à celle de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, le 27 avril 1848. Bien que les organisateurs de cette manifestation ne se soient pas étendus sur le rôle des Africains eux-mêmes dans cette tragédie, rappelons qu'en octobre 2003, les évêques africains réunis à Gorée avaient publié une déclaration dans laquelle ils demandaient « *le pardon de l'Afrique à l'Afrique* » en ces termes : « *Commençons donc par avouer notre part de responsabilité dans la vente et l'achat de l'homme noir, hier et aujourd'hui... Nos pères ont pris part à l'histoire d'ignominie qu'a été celle de la traite et de l'esclavage noir. Ils ont été vendeurs dans l'ignoble traite atlantique et transsaharienne...* »

Ceci venait après la déclaration du pape Jean-Paul II qui, en 1985 à Yaoundé, au nom des Catholiques de l'Occident, avait demandé pardon à « *nos frères africains qui ont tant souffert de la traite des Noirs* ». Ce message sera repris dix ans plus tard à Rome, implorant encore : « *le pardon du ciel pour le honteux commerce d'esclaves auquel participèrent de nombreux chrétiens* ». Je pense que maintenant la messe est dite, nul ne peut plus ignorer les responsabilités des uns et des autres.